

## FICHE DE PRESENTATION

UAI : 0694296V

Type établissement : COLLEGE

Nom établissement : SIMONE LAGRANGE

Adresse : 15, Rue des Jardins

Commune : 69100 - VILLEURBANNE

Tél : 04/78/62/58/00

Mail : ce.0694296V@ac-lyon.fr

Descriptif général de l'établissement :

Le Collège Simone Lagrange se situe en bordure des communes de Villeurbanne et de Vaulx-en-Velin. Il est à la tête d'un réseau d'éducation prioritaire (REP+) implanté sur la seule commune de Vaulx-en-Velin (quartiers du Mas du Taureau et du Pont des Planches). Le bâtiment est agréable et l'établissement, dans un cadre aéré, est excentré par rapport aux lieux de vie des élèves.

Le collège a ouvert le 1er septembre 2017 avec 183 élèves. Il recevait 300 élèves à la rentrée 2018 et a accueilli en septembre 2019 sa première promotion de 3ème augmentant les effectifs à 406 élèves. Au terme des travaux, il sera susceptible d'accueillir entre 550 et 600 élèves. L'équipe est relativement jeune, mais déjà dotée d'une solide expérience en éducation prioritaire. Très investie et engagée dans un travail d'équipe nécessaire.

La volonté des équipes est le développement d'un véritable projet éducatif intégré au réseau d'éducation prioritaire. Ce dernier est composé des 3 groupes scolaires suivants : F. Mistral, Y. Gagarine et J. Vilar avec lesquels se sont noués des liens, non seulement sur l'harmonisation du cycle 3 mais aussi sur des activités pédagogiques partagées sur l'ensemble du premier degré.

L'équipe vie scolaire est composée d'une CPE et de 3.5 postes de surveillants, assistés par un poste d'assistant pédagogique.

Missions spécifiques et compétences requises :

A côté des missions générales liées à l'enseignement de sa matière (et explicitées par le référentiel disciplinaire), le professeur recruté assumera des missions spécifiques liées à la situation du collège en REP+ et notamment à la mise en œuvre du contrat d'objectifs du réseau.

Outre son concours à la poursuite des objectifs du contrat de réseau il lui sera aussi demandé :

- de mettre en place des stratégies pédagogiques adaptées et différenciées en fonction des élèves (notamment pour les élèves nécessitant un accompagnement particulier),

- de se mettre en lien avec les équipes Vie scolaire et médico-sociales lorsque la situation l'exige
- de travailler au sein d'équipes éducatives qui pourront être, au gré des nécessités : disciplinaires, interdisciplinaires et inter-degrés
- de s'investir dans des projets globaux nécessitant parfois un travail avec des partenaires extérieurs.